



# MAGNY COURS CUPS 2023

## Contacts utiles

### Avant meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK )

### Durant Meeting

Anick Servais +32 495 200 447 (FR)

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK ) **non joignable samedi 27/05 entre 10H30 et 18H30**

## Heures d'accès au paddocks véhicules munis de « Laisser Passer »

Team Info évolutif V2023 05 19

<b>Vendredi 26/05</b>	18 :00 – 22:00
<b>Samedi 27/05</b>	07 :30 – 21:00
<b>Dimanche 28/05</b>	06 :30 – 24:00
<b>Lundi 29/05</b>	00 :00 – 16:00

**Remarque : les remorques ne peuvent à aucun moment accéder à l'arrière des garages, on peut décharger les voitures de course au P-4 et y laisser par la même occasion sa remorque.**

Les autos de course doivent être déchargées des remorques porte-voiture en bas de la rampe. Les remorques seront stockées au paddock N° 4.

Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues dans le plan de garage. En dehors de cet horaire, les autos de course et assistance doivent rester dans le paddock attribué à la série.

## **AUCUNE VOITURE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES**

## Garages et clés

Pour C1-2CV – 100Series

Les concurrents de BGDC qui le désirent reçoivent leur clef chez BGDC, Les concurrents C1/2CV au Kiosque situé à l'arrière desgarages 1 -2, contre remise de la caution de 100 EUR pour la clef.

**Plan d'allocation général des garages :** [Ici](#)

La location de la place dans un Garage est toujours payable au promoteur de la série. Chaque auto qui prend place dans n'importe quel garage est redevable à sa propre série du montant de la location.

Pour les 100Series la place dans le garage est dûe au BGDC, le prix est de 300,00 € / Garage entier, la base est de 2 autos par garage – 150,00€ par auto - (pas de TVA) Le nombre de garages est limité. Il y a lieu de confirmer la réservation et de régler son prix sur le compte. Pour les paiements sur le compte, paiement vaut quittance. Le 100Series doit libérer ses garages pour 14H00 le Dimanche. Les garages sont réalloués à la série suivante.

Pour les C1-2CV, la place dans les garages est due au promoteur de la série. Seule la clef si nécessaire sera cautionnée de 100 eur. Les C1/2CV doivent quitter leur garage et libérer l'arrière

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



## MAGNY COURS CUPS 2023

de ceux-ci ainsi que tout le paddock de course pour lundi 29/05 à 17:00 au plus tard.

Pour rappel les concurrents d'un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs (si nécessaires) seront disponibles dans les horaires affichés au Kiosk

### **Paying Practice (Essais privés )**

08 :00-12:00 Administration des Essais privés optionnels bureau N° 1

Via Escalier 1

Voir plan des bureaux [ICI](#)

### **Paying Practice Forms**

Il est nécessaire de remplir ce document avant de se rendre au bureau administratif de gestion des Free Practice. Pour l'obtention d'un reçu, veuillez le remplir ledocument en deux exemplaires, l'un sera signé par l'organisation comme reçu des sommes.

Superkart 250

Adobe PDF : [ICI](#)

BGDC

Adobe PDF : [ICI](#)

2CV C1

Adobe PDF : [ICI](#)

Si paiement sur place, en espèces seulement, merci de prévoir le montant exact

Privilégiez si possible l'Inscription par email et le paiement préalable sur le compte. Les e-Mails doivent être renvoyés à l'adresse mentionnée sur le bulletin. Le paiement par compte se fait sur le compte BGDC mentionné sur le bulletin.

Nous n'avons pas de terminal de paiement. Attention

nombre maximal de voitures en piste 61.

**TIMING ( Evolutif ) : [Ici](#)**

### **Contrôle administratif :**

Voir timing

**Superkart** : Paddock 0

**2CV & C1** : Bureau du Paddock à l'arrière des garages 1 & 2

**BGDC** : Escalier 1 Bureau des séries

### **Contrôle technique :**

Voir timing

Emplacement sur le plan

Dans les garages pour le BGDC

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



# MAGNY COURS CUPS 2023

## Contrôle équipement des pilotes

Pour toutes les séries sous règlement Sportif Belge, les déclarations d'équipements pilotes doivent être remplies si ce n'est pas encore fait en

2021, 2022 ou 2023 et transmis. Il faut les transmettre par e-mail au promoteur des séries : Formulaire téléchargeable [ICI](#)

Pour BGDC l'adresse mail à utiliser est [Driver@Bgdc.be](mailto:Driver@Bgdc.be) Pour 2Cv C1 l'adresse mail : [info@2cvracingteams.be](mailto:info@2cvracingteams.be)

## Briefing :

Voir timing général – Emplacement f l é c h é « Salle de Briefing »

## Notes de Briefing

(Évolutives – vérifier les updates)

Briefing Slides BGDC [ICI](#)  
Briefing BGDC FR&UK [ICI](#)  
Notes de Briefing 2CV C1 [ICI](#)

## RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à [sport@bgdc.be](mailto:sport@bgdc.be) en vue d'être visée par l'autorité sportive, ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [Ici](#)

## Essais et courses :

Voir timing général

### **Pour les voitures n'ayant pas de garage :**

Accès à la piste par l'emplacement **IN**

Sortie vers le paddock par l'emplacement **OUT** (fin de pit lane)

## Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel Paiement via carte de crédit

**Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte**

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



# MAGNY COURS CUPS 2023

## Douches-Eau-Electricité-lumière

Il y a des douches au P2 et en paddock de course escalier 3. Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.

## Quelques petits rappels :

- Les barbecues sont autorisés dans les zones Paddock P1A – P2
- Le P1-B n'est pas disponible, les véhicules d'accompagnants des C1-2CV et les MobilHome vont se garer au P-2 . Tous les autres véhicules qui restent après 17H00 le lundi 29 peuvent utilement se garer au P-2 pour éviter de devoir se déplacer en cours de week end.
- Aucun repas ne peut être préparé dans les garages
- Aucune voiture dans la zone Paddock de Course (derrière les garages )
- Vous ne pouvez organiser aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Magny Cours F1
- Les paddocks de course et garages doivent être totalement restitués le lundi à 17H00 au plus tard, les teams qui veulent rester dans l'enceinte du circuit Lundi après 17H00 doivent se replier au Paddock 2.
- Le circuit Magny Cours vous a accordé une dérogation en vue de pouvoir rester stationner au P-2 pour ceux qui veulent passer la nuit de lundi à Mardi 08h00. Le circuit Magny Cours appliquera une pénalité financière de 100 (cent) Euros par minute et par véhicule en cas de dépassement de cette tolérance. Tous les véhicules doivent avoir quitté **tous les paddocks** pour 8h00 du matin mardi au plus tard.

## Rappels liens utiles :

Plans :

Paddock : [Ici](#)  
Box Allocation [Ici](#)  
Bureaux [Ici](#)

Live Timing : <http://www.raceresults.nu/>

## Transpondeur de l' auto

Nous serons chronométrés par TimeService.NL au moyen de transpondeurs AMB. Votre transpondeur AMB est valable, qu'il soit simple ou AMB avec Driver ID. Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt et tenir compte de l'ordre des pilotes de votre bulletin d'engagement au cas où vous feriez usage de votre transpondeur avec Driver ID AMB. Le transpondeur simple AMB - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - [www.BGDC.be](http://www.BGDC.be) - [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



# INFO TEAM



## MAGNY COURS CUPS 2023

eur. Il vous sera demandé une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur.

Pour C1 & 2CV les transpondeurs seront à retirer au Secrétariat C1/2CV au paddock.

### Driver ID via software

Les pilotes au volant seront affichés. Pour mettre à jour le nom du pilote, une nouvelle procédure sera d'application au moyen d'une application logicielle via internet. Chaque team aura accès via une application sur le Web et un identifiant - mot de passe. Il sera de la responsabilité du team de signaler par ce biais uniquement le bon pilote qui prend le volant (ou le corriger en cas d'erreur). Il n'y a pas de frais inhérent à l'usage de cette application. Le mode d'emploi de cette application est disponible ici [[Click](#)]

Divers :

Attestation Camion [Ici](#)

Demande de Dérogation [Ici](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock BGDC [Ici](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock C1-2Cv [Ici](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock SuperKart 250 [Ici](#)

Pour rappel ces « Laisser passer » sont indispensables.

Laisser Passer Presse : envoyé par le press officer sur demande d'accréditation ([ici](#)) remplie par avance et renvoyée à [Circuit@Bgdc.be](mailto:Circuit@Bgdc.be)

Autres Pass, voir Promoteurs des séries

Bonnes Courses !